

PROJET, PRINCIPES ET OBJECTIFS

souplesse, diversité, sécurisation, proximité, réactivité, adaptation, éducation spécialisée, droit commun

- Proposer une offre de répit sur l'ensemble du territoire, dans une logique de proximité.
- Proposer des réponses souples, diversifiées et adaptées à chaque situations.
- Mutualiser les moyens et compétences des différents partenaires.
- Agir dans une logique inclusive lorsque c'est possible.

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de 12 à 20 ans de la région Occitanie présentant :

- Un Trouble du Développement Intellectuel et/ou
- Un trouble du spectre autistique et/ou
- Un handicap rare
- Non accompagnés par un établissement médico-social, hormis SESSAD et PCPE.

Quand, à quel rythme et pour quelle durée ?

Le répit peut se mettre en place en journée, de nuit, de manière ponctuelle ou régulière, ou encore pour des séjours de plus longues durées, notamment pendant les week-ends, vacances scolaires et jours fériés.

Accueil de jour : mardi/mercredi
Week-end : du vendredi au dimanche
Séjour : du lundi au jeudi



Ne peut pas excéder 60 jours par an ni 30 jours consécutifs.

Adapté à chaque situation et aux besoins singuliers. Il peut s'inscrire : dans le cadre de possibilités existantes à proximité, en s'appuyant sur les initiatives et les ressources locales dans le cadre de week-ends et séjours spécifiquement mis en place et programmés en fonction des besoins.

POURQUOI ?

- Donner la possibilité aux parents d'exercer leur droit au repos, pour prendre du temps pour eux et la fratrie.
- Permettre au jeune de vivre des situations de sociabilité par le biais d'activités adaptées (ludiques, sportives, culturelles et de loisirs...).



OÙ ?

- Soit en établissement médico-social.
- Soit en milieu ordinaire (gîtes, centres de loisir, centres de vacances...).
- De manière exceptionnelle des solutions de répit peuvent être proposées à domicile. Les possibilités sont ouvertes afin de proposer des réponses de proximité pour l'ensemble des familles de la région Occitanie, en lien avec le réseau des partenaires de ce projet.
- Accueil de jour, week-end et séjour sur le site de l'IME Louis Signoles.

DÉMARCHE PREMIER ACCUEIL

- Contact et rencontre avec le jeune et sa famille dans le milieu de vie habituel.
- Proposition d'une période d'observation. Cette période permettra de mieux connaître le jeune, ses goûts et activités préférées, ses capacités, ses modes de communication et ainsi construire le projet d'accueil.
- Élaboration du projet de répit en étroite concertation avec la famille et les professionnels déjà impliqués auprès du jeune : définition des périodes et modalités d'accueil adaptées aux besoins.



NOUS CONTACTER

Contact

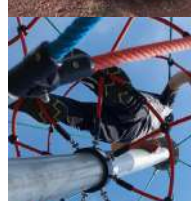
Professionnel de l' Aude :
06.73.52.80.83
s.zabel@adpep34.org

Responsable de service :
06.74.59.32.66
l.lenoir@adpep34.org

Accueil administratif :
Unité de Répit Régionale
Site Ensoleillade
55 avenue de Montpellier
34725 Saint André de Sangonis
E-mail : accueilrepit@adpep34.org

CONDITIONS MATERIELLES

- Aucune participation financière requise, le répit est entièrement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
(Tarification du prix journée)
- Les parents sont invités à accompagner leur enfant pour le début et la fin du séjour.
(Transport à la charge des familles)
- Dans les cas d'éloignement ou d'absence de solution de transport, la situation est examinée au cas par cas et un service de transport spécialisé peut être sollicité.



Unité Régionale de Répit

